Limite de commune

Limite de fenêtre

Limite de zone

Espace Boisé Classé au titre de l'article L. 113-1 du code de l'urbanisme

Espace paysager protégé au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme

Bâti protégé au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme

Axe et périmètre de protection de la diversité commerciale au titre de l'article L. 151-16 du code de l'urbanisme

Sentier piétonnier à préserver au titre de l'article L. 151-38 du code de l'urbanisme

Protection des lisières des bois et forêts de plus de 100 ha

Orientation d'aménagement et de programmation au titre de l'article L.. 151-7 du code de l'urbanisme

Limite d'implantation des constructions

Emplacement réservé au titre de l'article L. 151-41 du code de l'urbanisme

X

Voie à créer au titre de l'article L. 151-38 du code de l'urbanisme

Zones de restriction d'occupation des sols liées à la présence d'une canalisation de gaz

Zone d'interdiction

Zone intermédiaire

Zone d'information

Zone humide

EMPLACEMENT RÉSERVÉ AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-41 DU CODE DE L'URBANISME

NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE *Approchée en m²*
1	Déviation de la RD307	Conseil Général	263 000
2	Stationnement – rue de la Fontaine des Vaux	Commune	865
3	Aménagement d'espace public – rue Colette	Commune	2 055
4	Voirie – rue du Valmartin	Commune	170
5	Voirie – chemin de la Pluette	Commune	1570
6	Voirie – chemin de l'Orme	Commune	180
7	Voirie – rue de Valmartin	Commune	1 845
8	Voirie – route de Ste Gemme	Commune	1 210
9	Voirie – chemin du Bois des Arpents	Commune	1 285
10	Voirie – rue des Platanes	Commune	230
11	Voirie – rue de la Fontaine des Vaux	Commune	880
12	Voirie – rue Guitel	Commune	585
13	Voirie – rue Charles De Gaulle	Commune	85
14	Stationnement – rue Charles De Gaulle	Commune	390
15	Voirie – chemin du Vivier	Commune	155
16	Voirie – chemin des Longues Raies	Commune	505
17	Voirie – chemin de la Procession – rue du Valmartin	Commune	1 305
18	Voirie – route des deux Croix – rue du Valmartin	Commune	1 440
19	Voirie – route des deux Croix	Commune	890
20	Voirie – rue Arthur Rimbaud	Commune	140

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

Plan Local d'Urbanisme

5. Plan de zonage modifié

5.3 Valmartin – 1/2000e

APPROBATION DU PLU RÉVISÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2012
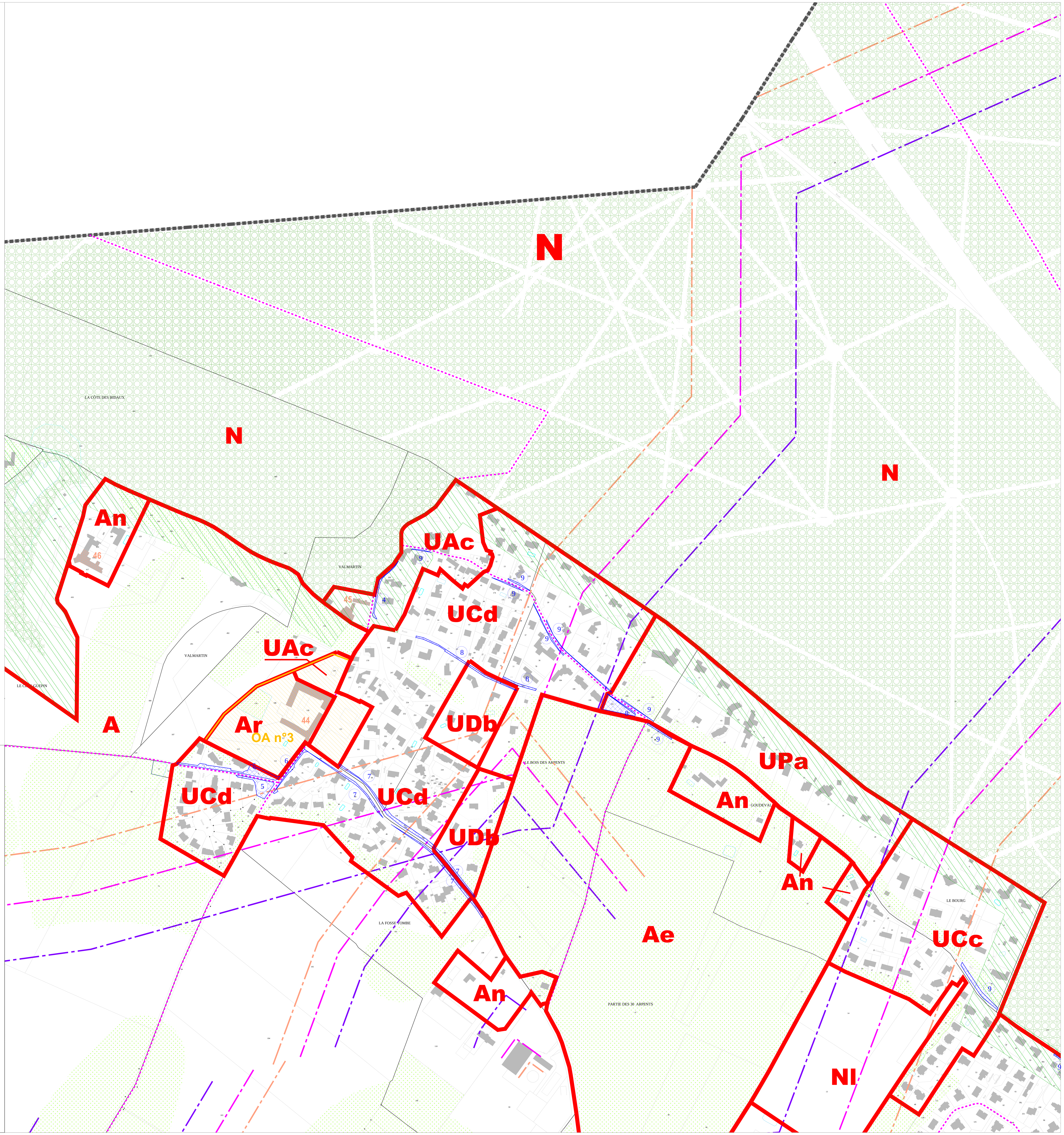
MODIFICATION N°1APPROUVÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 AVRIL 2016